

DÉCLARATION DE RÉALISATION D'UNE CARTE DE COURSE D'ORIENTATION

(mise à jour par le Comité Directeur du 15 janvier 2005 - mise à jour novembre 2006)

TOUTE RÉALISATION D'UNE CARTE DE COURSE D'ORIENTATION DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DÉPÔT À LA FFCO ET À LA LIGUE
DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT SON IMPRESSION

Tout document doit transiter et être visé par la ligue d'appartenance :
6 EXEMPLAIRES DE LA CARTE ET 1 FORMULE DE CESSION DE DROITS DOIVENT ÊTRE JOINTS À CE FORMULAIRE

- cet imprimé est envoyé par la ligue à la FFCO avec 4 exemplaires de la carte
- 1 copie de cet imprimé est à conserver par la ligue avec 1 exemplaire de la carte
- 1 copie de cet imprimé sera expédiée au comité départemental avec 1 exemplaire de la carte

Nom de la carte :

Ligue : Année : Département : D n° d'ordre de la carte :

Echelle : Superficie (en km²) : Format de la carte (en cm) :

Agglomération la plus proche : Code département :

CO à pied

CO à Ski

CO à VTT

Niveau départemental

Niveau régional

Niveau interrégional

Niveau fédéral

Autre

Si carte de compétition - date et nature de la première compétition :

Cartographe (s) :

Propriétaire (nom et numéro du club FFCO, comité départemental ou ligue) :

Responsable à contacter :

Nom de l'imprimeur :

Nombre de cartes imprimées :

Adresse de l'imprimeur :

Date et signature du responsable	Date et signature du président de ligue
----------------------------------	---

Réservé FFCO

<p>N° d'ordre cartotheque :</p> <p>Date d'enregistrement :</p> <p>Visa commission cartographique :</p> <p>Date de l'envoi ou dépôt à la BNF :</p>	<p>Date de réception à la FFCO :</p> <p>Hors structure fédérale</p> <p>Montant dû : 100€ - 150€ - 200€</p>
---	---

